

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél: 04 78 28 29 22 Fax: 04 72 07 70 04

www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source: https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-Pollutions-aux-hydrocarbures

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Des accidents nucléaires partout > France : Flamanville : Pollutions aux hydrocarbures

17 août 2021

France: Flamanville: Pollutions aux hydrocarbures

Le site nucléaire normand d'EDF gâte l'environnement

On l'apprend plus de 2 semaines après : fin juillet 2021, la centrale nucléaire de Flamanville (Normandie) a pollué l'environnement avec des hydrocarbures, plusieurs jours durant.

À deux reprises, les 28 et 29 juillet, la quantité maximale autorisée d'hydrocarbures retrouvée dans le réseau d'eaux pluviales a été dépassée. EDF ne précise ni la quantité exacte déversée, ni de combien la limite légale a été dépassé. L'industriel ne sait même pas d'où sont venus ces déversements qui ont perduré du 27 au 30 juillet. EDF s'en est rendu compte après coup, en analysant a posteriori des prélèvements faits dans une canalisation d'eau de pluie. Ces prélèvements étant réalisés quotidiennement selon les dires de l'exploitant, on se demande bien pourquoi EDF ne les a pas analysés plus tôt. L'industriel aurait ainsi pu éviter de polluer les eaux, ou au moins limiter le déversement d'hydrocarbures dans l'environnement. Car les réseaux de collecte d'eaux pluviales des sites nucléaires se déversent directement dans la nature. Ce n'est que lorsque qu'une pollution est détectée qu'ils en sont isolés.

Problèmes de confinement des liquides dangereux sur le site nucléaire, problèmes d'organisation qui génère des retards dans le traitement des données environnementales et au final, un site nucléaire polluant par manque de surveillance et réactivité de son exploitant.

C'est que le site de Flamanville, pourtant placé sous la surveillance renforcée de l'Autorité de sûreté nucléaire depuis presque 2 ans, n'en est pas à son premier évènement significatif pour l'environnement de l'année 2021. Fuites de liquides de refroidissement entraînant des rejets de puissants gaz à effet de serre supérieurs au maximum autorisé pour les 2 réacteurs en fonctionnement, à deux reprises en 2021, mais aussi pour l'EPR qui n'est toujours pas autorisé à démarrer ; absence d'analyses des rejets en tritium durant plusieurs jours pour cause de prélèvements cassés ; rejets de gaz radioactifs dans l'air sans autorisation... On peut dire qu'en

seulement quelques mois, le site a gâté l'environnement. Et ses habitants avec.

Pourtant en juin 2019, <u>une inspection renforcée</u> de l'ASN pointait **déjà de graves problèmes en matière de (non)protection de l'environnement sur le site nucléaire normand**. Boues de la station d'épuration (censée récupérer uniquement les eaux non contaminées par la radioactivité) marquées par un radionucléide artificiel (le cobalt 60) et envoyées vers une filière de déchets conventionnels, canalisations véhiculant des substances dangereuses rouillées qu'EDF a laissé fuiter, déchargement d'acide sur des zones non appropriées où il n'est pas possible de confiner un déversement en cas d'accident... Face à ces faits susceptibles d'entraîner de graves attentes à l'environnement, le Réseau Sortir du nucléaire a porté plainte aux côtés de plusieurs autres associations. L'affaire est d'ailleurs toujours en cours et attendant de passer devant les tribunaux.

Le nouveau communiqué sibyllin d'EDF qui déclare discrètement le 17 août qu'un double incident aux conséquences significatives [1] pour l'environnement est survenu fin juillet 2021, lui et tous les précédents, démontrent que ces problèmes de non protection de l'environnement - ou de protection insuffisante - ne sont toujours pas réglés sur le site nucléaire. Non, décidément non, protéger la planète, sauver le climat et limiter les dégâts causés par ses activités industrielles sur l'environnement et le vivant ne sont manifestement pas les priorités d'EDF.

Ce que dit EDF:

Déclaration d'un événement significatif Environnement - dépassement de seuil

Evènement environnement

Publié le 17/08/2021

Lors d'analyses effectuées sur des prélèvements quotidiens d'effluents dans un émissaire d'eau pluviale, entre le 27 et le 30 juillet 2021, une augmentation de la teneur en hydrocarbure a été détectée. La limite réglementaire a été dépassée à deux reprises, les 28 et 29 juillet 2021.

La raison de cette augmentation est en cours d'instruction.

Ce dépassement ponctuel a conduit la direction de la centrale de Flamanville 1-2 à déclarer un événement significatif le 13 août 2021 auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire.

https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-flamanville-1-2/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-flamanville-1-2/declaration-d-un-evenement-significatif-environnement-depassement-de-seuil

Pour en savoir plus :

• Télécharger le rapport d'inspection de l'ASN :

Inspection du 04/06/2019 au 05/06/2019

Centrale nucléaire de Flamanville - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Centrale nucléaire EPR de Flamanville - Réacteurs de 1600 MWe - EDF Protection de l'environnement

INSSN-CAE-2019-0201(PDF - 270,29 Ko)



 Télécharger la plainte Environnement contre EDF Flamanville déposée le 20/08/2020 :



• Consulter les incidents survenus à la centrale nucléaire de Flamanville :

Cliquez <u>ici</u> ou faites une recherche directement sur <u>notre page des Accidents nucléaires partout</u>, en renseignant Flamanville dans l'onglet de recherche!

Notes

[1] Événements significatifs: incidents ou accidents présentant une importance particulière en matière, notamment, de conséquences réelles ou potentielles sur les travailleurs, le public, les patients ou l'environnement. https://www.asn.fr/Lexique/E/Evenement-significatif